



Paris le 14 mars 2023

M le Président

Solidaires Finances ne peut pas débiter ce 1^{ER} CDAS de la nouvelle mandature sans condamner au préalable la réforme des retraites voulue par le Gouvernement. Les agentes et les agents du ministère se sont une nouvelle fois mobilisés sur cette journée du 7 mars, elles et ils étaient encore plus nombreux dans la rue, jeunes et moins jeunes, actifs, futurs actifs et retraités pour afficher leur détermination à refuser ce projet de réforme.

Comme vous le savez, Solidaires Finances, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales du ministère, exige le retrait pur et simple du texte aujourd'hui en débat au Sénat avant le retour à l'Assemblée. Pour nous ce texte est à la fois profondément injuste et porteur d'inégalités inacceptables. Sans entrer dans le détail, nous estimons que d'autres solutions sont possibles et que le financement des retraites peut être assuré durablement sans pour autant imposer un report de l'âge légal de départ et un allongement de la durée de cotisation.

L'instabilité politique et sociale couve dans notre pays et il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas l'entendre ou la voir. Ainsi le sujet du pouvoir d'achat est prégnant, et le besoin d'une meilleure répartition des richesses est criant. L'indécence du niveau des profits des grandes entreprises et multinationales, la hausse des prix, notamment de l'énergie, et l'absence de revalorisation conséquente des salaires engendrent une réelle colère. Les derniers sondages montrent que ce sujet est la préoccupation numéro 1 des salarié(e)s, des jeunes, des retraité(e)s avec la peur de la précarité. Cela fait désormais dix ans que les gouvernements successifs refusent une augmentation générale pour l'ensemble des fonctionnaires. L'ampleur de la baisse de notre pouvoir d'achat est aussi à l'origine de la baisse de l'attractivité des carrières dans la fonction publique. Et pourtant nous sommes directement à l'origine de la production de 18 % du PIB, soit 390 milliards d'euros en 2019, sans compter l'utilité sociale de notre activité ! C'est 4 fois plus que ce que produisent les institutions financières !

Les sujets ne manquent pas pour souligner l'urgence d'un changement de cap humaniste et solidaire. Plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agents et agentes et de leurs familles

En ce qui concerne ce 1^{er} CDAS de la nouvelle mandature, nous aurons la présentation de la note d'orientation pour l'action sociale ministérielle 2023, note qui doit être au préalable discutée en CNAS. Or, le dialogue social s'étant fortement dégradé depuis quelques années au Ministère cette note ne sera présentée que le 22 mars lors du prochain CNAS.

La question est de savoir si l'action sociale reste une préoccupation majeure de notre ministère ? on en doute.

Depuis plusieurs années l'administration la déstructure, la démantèle, pour mieux l'affaiblir. C'est ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, et que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

*** Sur la note d'orientation :**

Solidaires Finances réaffirme son opposition à la réorganisation du réseau de l'Action sociale, telle que voulue par le Secrétariat Général. Pour Solidaires Finances, la régionalisation du réseau n'est pas la solution. La création d'un échelon hiérarchique régional sera de trop et ne résoudra rien, le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom !

*** Concernant le parc EPAF :**

Le processus de mise en vente des résidences EPAF fermées depuis le 1er janvier 2022 est toujours en cours. Peu d'informations complémentaires sont disponibles à ce stade et la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE), en charge du pilotage, ne peut fournir de calendrier précis. La promesse initiale de vendre à des professionnels du tourisme social semblerait bien oubliée... En attendant, EPAF a pris en charge les frais de gardiennage de ces résidences vides jusqu'au 31 décembre 2022, avant de passer la main aux Directions Départementales ou Régionales des Finances Publiques qui doivent assumer financièrement à leur tour l'impréparation du dossier. Solidaires Finances a toujours été opposée à la mise en vente de ces résidences que l'État propriétaire a laissé sciemment se dégrader afin de mieux justifier la cession de ce patrimoine des agentes et des agents du ministère.

Enfin, la montée en gamme des centres de vacances conservés a commencé. Les travaux proposés pour remettre à neuf les bâtiments sont certes une bonne chose mais cela ne doit pas se faire au détriment des possibilités financières des personnels du ministère à faibles revenus ; les inquiétudes sur une possible augmentation des tarifs sont réelles.

*** Réorganisation du réseau de l'Action Sociale**

Les 12 responsables régionaux recrutés par le Secrétariat général ont pris leur fonction... Beaucoup de flou perdure sur la nature de leurs attributions. Aucune lettre de mission ne semble envisagée, la définition de la fiche de poste lors du recrutement paraissant suffisante au Secrétariat général. Ce dernier a voulu avant tout recruter des cadres avec un profil de manager ; le social passe après. Même flou sur la future cartographie du réseau des délégations, celle-ci étant liée à la composition des équipes qui est en cours. Elle devrait être présentée lors du prochain CNAS. Quant aux liens entre responsables régionaux et le CDAS, c'est également le flou. Sans compter sur une absence d'informations des présidentes et présidents de CDAS pendant la phase de recrutement, c'est désormais une absence de communication ou simplement de présentation qui prévaut.

*** Les Prestations**

CESU 6/12 ans

Si nous notons certaines avancées et réponses à nos revendications, le Ministère peut et doit aller encore plus loin.

Sur le renouvellement du dispositif CESU 6/12 ANS, Solidaires Finances exige que l'extension de l'âge soit poussée plus loin que 14 ans, à savoir 17 ans révolus, pour toutes et tous.

La revalorisation du montant du barème de 5 % est liée à la hausse du point d'indice. Solidaires Finances revendique en plus qu'elle soit au minimum annuelle et fonction de l'inflation.

La création d'un chèque sport Finances est une bonne chose et répond à une de nos revendications. Mais pourquoi commencer à 12 ans quand la plupart des sports commencent dès 6 ans ?

*** Gouvernance des opérateurs :**

Annoncée depuis au moins 2 ans, et toujours refusée par Solidaires Finances, elle ne devrait concerner pour le moment que les 3 associations de droit exclusif (AGRAF, EPAF et ALPAF) au lieu de 7. Pour Solidaires Finances, l'intérêt de l'instauration d'une fédération faîtière des associations du ministère n'est pas avéré et contribuerait à la suppression de leur autonomie de gestion. Quitte à cumuler les reports, autant arrêter tout de suite et enterrer le projet !

*** Communication sur les prestations d'Action sociale**

Nous nous félicitons de voir que la communication sur les prestations semble devenir une préoccupation pour la tutelle. Cependant Solidaires Finances, souhaite une réflexion sur les moyens de mieux toucher les personnels retraités ou en congé de longue maladie, longue durée.

*** CAL**

Le montant du CAL se maintient globalement à la même hauteur que celui de 2022 (400 080 €) mais c'est sans tenir compte de la période inflationniste que nous vivons. Nous dénonçons toujours et encore la réserve budgétaire mise en œuvre qui est un véritable hold-up budgétaire !

*** Sur le Bilan 2022**

2022 est la première année de reprise totale des activités pour les prestations après la crise sanitaire. Nous reviendrons tout au long de la séance sur les différents points. Par contre nous voulons d'ores et déjà mettre un accent tout particulier sur la restauration.

Solidaires finances s'interroge toujours la pérennité des restaurants AGRAF liée au NRP sur les sites occupés par la DRFIP :Banque, Uzès , Meuniers :

Site de Banque (le restaurant fermera fin décembre) nous déplorons une fois de plus le manque d'anticipation et de prévoyance de la part de l'administration (SG /DGFIP et DRFIP) dans la réorganisation des services parisiens. Pourtant le temps ne leur a pas manqué. L'administration a acté la disparition du site et celle de son restaurant administratif AGRAF (très fortement fréquenté par les agents et agentes du site ainsi que ceux du site de Notre Dame des Victoires et de St Hyacinthe). Une partie des services seront transférés sur le site de NDV mais sans qu'une solution de restauration soit envisagée sérieusement. Ainsi on vend l'immeuble avant même d'avoir trouvé de solution de restauration acceptable, pire avant même d'y avoir réfléchi ! Cela s'apparente à du bricolage, voire à du mépris ... La seule solution pérenne pour l'instant reste le report des agentes et agents sur le site de Réaumur qui selon AGRAF est dimensionné pour recevoir entre 500 et 600 personnes. On constate pourtant que ce restaurant connaît d'ores et déjà une forte augmentation de fréquentation ceci même avant l'arrivée du flux supplémentaire.

Où en est la délégation sur la recherche d'un conventionnement (Louvre, banque de France, poste du Louvre, institut du patrimoine etc) pour les agents et agentes du site de St Hyacinthe très éloignées du site de Réaumur.

Grandes Carrières 18^e: qu'en est il du problème lié à la subvention trop faible par rapport au coût du repas ?

Site de la rue de Londres : Nous avons été informés que le restaurant ne rouvrirait pas avant de nombreux mois, peut être même pas avant 2024. Le conventionnement couvrira t'il la durée des travaux ?

Site d'UZES : Dès le mois d'avril le site va connaître une augmentation imprévue de son nombre d'agents. Ce restaurant de petite dimension déjà très surchargé ; sera t'il en mesure d'absorber ce flux supplémentaire (actuellement plus d'1/4 heures de queue)

Site de Paganini: avec le NRP de nombreux services vont arriver sur le site, le restaurant selon AGRAF risque d'être sous-dimensionné

Site Godefroy Cavaignac : De même, le restaurant de petite dimension pourra t'il absorber un nombre conséquent d'agents transférés de la DNVSF ?

Sur l'expérimentation de la tarification au plat par AGRAF, Solidaires Finances avait déjà alerté l'administration sur le risque d'augmentation du prix des repas pour les rationnaires, ce qui a été confirmé par les résultats de l'enquête réalisée. En outre l'offre est rejetée par les agents Dans ces conditions, pourquoi continuer l'expérimentation ?

Toutes ces questions provoquent chez les collègues une forte préoccupation de voir disparaître une restauration collective de proximité et de qualité.

Plus généralement nous alertons la délégation sur la situation de souffrance au travail de nombreux personnels de l'AGRAF (stress, pression managériale...).

*** Prestations sociales découlant du CAL :**

Les agents parisiens apprécient fortement la diversité et la qualité des actions proposées ; pour Solidaires Finances notre inquiétude reste la communication de ces prestations auprès des actifs et surtout des retraités. Pour ces derniers nous demandons qu'ils puissent dans leurs dossiers de retraite mentionner leur accord et donner leurs coordonnées afin de recevoir les informations de la délégation

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. La crise, le gel du point d'indice, le renforcement des inégalités renforcent ces besoins sociaux. Les prestations doivent être renforcées afin de mieux répondre aux besoins des agents et agentes actives, pensionnées et de leurs familles. Ces besoins sont nombreux et évoluent : perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population, gardes d'enfants, conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (logement, restauration, aides, prêts).